



Document d'objectifs

Récifs et marais
arrière- littoraux du Cap Lévi
à la pointe de Saire

ZSC FR 2500085

Validé le 14/12/2017 - Approuvé le 24/06/2020

Tome 4

Objectifs et mesures de gestion partie marine

Validé le 14 décembre 2017



Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire

ZSC FR2500085

Document d'objectifs – Tome 4

Objectifs et mesures de gestion Partie marine

Sommaire

OBJECTIFS ET MESURES DE GESTION	2
FICHES MESURES	2
<i>INTRODUCTION AUX FICHES MESURES</i>	2
<i>LOGIQUE DES FICHES MESURES</i>	2
<i>DESCRIPTION ET CONTENU D'UNE FICHE MESURE</i>	7
OBJECTIF A : REDUIRE LES PRESSIONS EXERCEES A L'ECHELLE DES SITES SUR LES HABITATS, LES ESPECES ET LEURS FONCTIONNALITES	10
FICHE M1 - MENER DES ACTIONS PILOTES VISANT A REDUIRE L'IMPACT DES USAGES SUR LES HABITATS ET ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	10
FICHE M2 - DIFFUSER ET COMPLETER SI NECESSAIRE LES CHARTES NATURA 2000	12
OBJECTIF B : COORDONNER L'ANIMATION DU SITE AVEC LES AUTRES POLITIQUES MARITIMES, LES USAGES ET LES AUTRES GESTIONNAIRES	14
FICHE M3 - PARTICIPER AUX POLITIQUES CONTRIBUANT AUX OBJECTIFS DES SITES NATURA 2000	14
FICHE M4 - RECHERCHER LA MUTUALISATION DES ACTIONS, MOYENS HUMAINS ET MATERIELS AVEC D'AUTRES GESTIONNAIRES A TRAVERS LE DEVELOPPEMENT D'OUTILS ET D'ACTIONS EN COMMUN	16
FICHE M5 - REALISER UNE VEILLE SUR LES PROJETS ET USAGES, INFORMATION DES MAITRES D'OUVRAGES OU PORTEURS DE PROJETS SUR LES ZONES ET ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	17

OBJECTIF C : SUIVRE LES HABITATS ET LES ESPECES A ENJEU ET REpondre AUX ENJEUX DE CONNAISSANCES 19

FICHE M6 – AMELIORER LA CONNAISSANCE DES HABITATS , DES ZONES FONCTIONNELLES EN MER DES ESPECES ET DES INTERACTIONS AVEC LES ACTIVITES 19

FICHE M7 - PROMOUVOIR LES SCIENCES PARTICIPATIVES AUPRES DES USAGERS DU MILIEU MARIN 22

FICHE M8 - ETABLIR ET RENSEIGNER LES INDICATEURS DU TABLEAU DE BORD DES SITES POUR LES ESPECES ET HABITATS PRIORITAIRES 24

OBJECTIF D : SOUTENIR LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION FAVORABLES AU PATRIMOINE NATUREL MARIN 27

FICHE COM - COMMUNIQUER SUR LES ENJEUX LIES AUX SITES NATURA 2000 ET VALORISER L'IMPLICATION DES DIVERS ACTEURS DANS LA PROTECTION DU MILIEU MARIN 27

OBJECTIFS ET MESURES DE GESTION

Fiches Mesures

Introduction aux fiches mesures

A la suite du diagnostic du site Natura 2000 et de la présentation des objectifs définis pour la partie marine du site « Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire » (cf. DOCOB tomes 2.1 et 2.2), ce quatrième tome du document d'objectifs s'intéresse aux mesures à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs préalablement définis.

Conformément à la Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, via l'introduction du paragraphe II bis à l'article L. 414-4 du code de l'environnement, précisant les modalités de prise en compte des activités de pêche professionnelle dans le cadre de la mise en œuvre ou de la révision des Docob, une analyse des risques de dégradation liés à la pêche, a été réalisée. Cette procédure est une adaptation du dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 (EINATURA 2000) prévu par les articles 6.3 et 6.4 de la directive « Habitats » (dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000) et L.414-4 du code de l'environnement (transposition en droit français), lequel s'applique à toutes les activités référencées sur des listes positives nationales et locales, préalablement à leur

autorisation. Elaborée en réponse au contentieux européen (arrêt de la CJUE du 4 mars 2010, C-241/08) et pour tenir compte des spécificités de l'activité de pêche professionnelle, elle permet d'exonérer les pêcheurs professionnels d'évaluation des incidences individuelles.

Dans un souci de cohérence et d'harmonisation des mesures, cette analyse a été menée conjointement sur les sites Natura 2000 couvrant la zone géographique allant du Cap Lévi à la Pointe du Hoc.

Bien que le site « Cap Lévi-Pointe de Saire » présente des enjeux de conservation importants pour les habitats d'intérêt communautaire (présence d'herbiers de zostères), ceux-ci ne paraissent pas menacés par les activités de pêche telles qu'elles ont été décrites dans l'état initial du site. Par ailleurs, ce site n'abrite pas de zones de concentration majeure pour les espèces d'intérêt communautaire. En outre, il est peu utilisé par les arts traînants et l'analyse de risques a conclu qu'il présentait peu de risques de dégradation des milieux et des espèces protégés au titre de la directive Habitats Faune Flore. Aucune mesure réglementaire n'a donc été proposée.

Les fiches « mesures Natura 2000 » présentent les types d'interventions qu'il convient de réaliser afin de s'assurer du

maintien ou de la restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable, à travers les orientations et les enjeux identifiés dans le présent Docob.

Logique des fiches mesures

Les fiches mesures sont :

- des propositions de réalisation de toute nature permettant d'atteindre les objectifs du Docob,
- standardisées afin d'en faciliter la lecture,
- indépendantes les unes des autres afin d'en permettre une lecture transversale,
- rangées par objectifs,
- priorisées de 1 (urgente à réaliser) à 3 (non prioritaire mais utile).

Les fiches mesures ne sont pas :

- des cahiers des charges précis décrivant la mise en œuvre exacte d'un aménagement, d'une zone à entretenir, des coûts...
- des documents figés dans le temps. Leurs contenus peuvent et doivent être ajustés selon l'évolution du territoire et des techniques.

Remarque : Les coûts et financement des mesures restent à compléter.

Description et contenu d'une fiche mesure

La structuration est identique pour l'ensemble des fiches.

Fiche MX			Titre de la mesure					
Priorité			Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Veille
1	2	3						

Degré de priorité de la mesure

- 1 : si la mesure est indispensable et urgente à réaliser
- 2 : si la mesure est indispensable mais non urgente
- 3 : si la mesure est non prioritaire mais utile

Thèmes de la mesure :

Ils permettent de visualiser rapidement la finalité de la mesure. Ils permettront également d'évaluer annuellement mais aussi sur le long terme, les orientations prises dans la gestion du site.

Protection : mesure visant à mettre en œuvre une protection directe pour un habitat ou une espèce contre une pression préalablement identifiée avant qu'il ne se dégrade.

Restauration : mesure visant à aider au rétablissement d'un habitat ou d'une espèce, cela peut être une réduction des pressions pour permettre un rétablissement naturel ou une réduction des pressions avec une intervention importante pour permettre un rétablissement accéléré.

Suivi : mesure visant à suivre l'évolution de l'état de conservation de l'espèce ou l'habitat ciblé.

Connaissance : mesure visant à développer les connaissances sur un habitat ou une espèce afin d'améliorer les mesures de gestion.

Communication : mesure visant à communiquer (au sens large du terme) sur le site NATURA 2000 et ses enjeux.

Veille : mesure visant à la réalisation d'une veille sur une thématique en lien avec le site Natura 2000.

OBJECTIF X	Objectif
Type de mesure	Réglementation/Volontaire/Animation/Etude et suivis scientifiques
Description de la mesure	Présentation et justification de la mesure
Enjeux et objectifs	
Habitats et espèces concernés	Habitats et espèces d'intérêt communautaire favorisés par la mesure
Activités concernées	Activités concernées par la mesure (toutes activités, professionnelles, récréatives, gestion d'espaces naturels, politiques publiques)
Résultats attendus	Conséquences attendues de la mesure
Périmètre d'application	Périmètre sur lequel s'applique la mesure : les mesures n'ont normalement vocation qu'à s'appliquer dans le périmètre du site. Cependant, l'homogénéité des habitats sur le littoral et la grande aire de répartition des espèces font que de nombreuses mesures doivent être pensées à plus grande échelle. C'est pourquoi les fiches distinguent plusieurs niveaux, une mesure peut concerner : <ul style="list-style-type: none"> - une partie du site (du fait d'un habitat par exemple) ou le site dans son intégralité ; - plusieurs sites, elle sera qualifiée d'intersites ; dans ce cas elle peut intéresser et/ou s'appliquer aux sites adjacents.

Partenaires et acteurs	
Porteur(s) de projet potentiel(s)	Acteurs susceptibles de piloter/coordonner la mise en place de la mesure
Partenaires techniques/interlocuteur(s)	Acteurs susceptibles de piloter/coordonner la mise en place de la mesure ou sources d'information
Projets et fiches connexes	
Cohérence avec d'autres projets ou programmes en cours ou proposés	Mesures ou projets ayant un lien et un intérêt spécifique avec la fiche
Fiche(s) complémentaires	
Réalisation de la mesure	
Description succincte de la phase de réalisation de la mesure	
Evaluation de la mise en œuvre de la mesure (suivis)	
Indicateurs de suivis	<p>Indicateurs permettant de mesurer : l'état de conservation des habitats et espèces à protéger (indicateur d'état), le niveau de pression qu'ils subissent (indicateur de pression), le degré de mise en œuvre de la mesure (indicateur de réalisation). Ils permettent ainsi de suivre l'état d'avancement de la mesure et de l'évaluer une fois réalisée</p> <p>Ces indicateurs seront renseignés dans le tableau de bord des AMP (cf. fiche M8) ; Ils pourront être mis à jours au cours de l'animation à partir de la meilleure connaissance disponible.</p> <p>Les suivis sont présentés dans la partie « Suivre les habitats et les espèces à enjeu et répondre aux enjeux de connaissances », fiche M8. Ils sont codés SE pour suivi d'état, SR pour suivi de réalisation, SP pour suivi de pression. Les codes sont repris dans le tableau de bord. SEM = suivi d'état pour les mammifères marins, SEH = suivi d'état des habitats, SECo pour suivi de l'état des connaissances....</p>
Indicateurs de réalisation	
Estimation des moyens nécessaires	
Estimation du temps, voire du budget nécessaire à la réalisation de la mesure	

Les **indicateurs** seront à analyser en fonction de l'état de conservation et des enjeux des espèces et habitats.

Les indicateurs *en italique* sont des indicateurs en projet

Tableau I – Index des fiches mesures

Objectifs	N°	Intitulé de la mesure	Priorité	Page
A : Réduire les pressions exercées à l'échelle des sites sur les habitats, les espèces et leurs fonctionnalités	M1	Mener des actions pilotes visant à réduire l'impact des usages sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire	2	10
	M2	Diffuser et compléter si nécessaire les chartes Natura 2000	3	12
B : Coordonner l'animation du site avec les autres politiques maritimes, les usages et les autres gestionnaires	M3	Participer aux politiques contribuant aux objectifs des sites Natura 2000	3	14
	M4	Rechercher la mutualisation des actions, moyens humains et matériels avec d'autres gestionnaires à travers le développement d'outils et d'actions en commun	3	16
	M5	Réaliser une veille sur les projets et usages et information des maîtres d'ouvrages ou porteurs de projets sur les zones et espèces d'intérêt communautaire	3	17
C : Suivre les habitats et les espèces à enjeu et répondre aux enjeux de connaissance	M6	Améliorer la connaissance des habitats, des zones fonctionnelles en mer, des espèces à enjeux et des interactions avec les activités	1	19
	M7	Promouvoir les sciences participatives auprès des usagers du milieu marin	2	22
	M8	Etablir et renseigner les indicateurs du tableau de bord des sites pour les espèces et habitats prioritaires	1	24
D : Soutenir les actions de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel marin	COM	Information et communication auprès des publics	2	27

OBJECTIF A : REDUIRE LES PRESSIONS EXERCEES A L'ECHELLE DES SITES SUR LES HABITATS, LES ESPECES ET LEURS FONCTIONNALITES

Fiche M1		MENER DES ACTIONS PILOTES VISANT A REDUIRE L'IMPACT DES USAGES SUR LES HABITATS ET ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE					
Priorité		Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Veille
1	2						
Objectif A	Réduire les pressions exercées à l'échelle des sites sur les habitats, les espèces et leurs fonctionnalités						
Type de mesure	Volontaire						
Description de la mesure	Il s'agit de développer au cours de la période de mise en œuvre du DOCOB, des mesures de nature expérimentale visant à réduire l'impact des usages sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire : modification des pratiques usuelles contribuant au bon état du milieu, investissements et conversion à de nouvelles pratiques, développement d'actions complémentaires à l'activité (collecte de déchets) etc. S'agissant des gisements de moules, une vigilance des services de l'Etat et des animateurs du site sera apportée par rapport aux suivis CRPN/IFREMER (réalisation du suivi de la ressource disponible et cohérence des décisions d'ouverture à l'échelle de chaque gisement présent sur le site).						
Enjeux et objectifs							
Habitats et espèces concernés	Tous enjeux						
Activités concernées	Toutes activités						
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter ou minimiser l'impact des usages et des pratiques sur les espèces et habitats du site. - Modifier le comportement des acteurs et usagers pour une meilleure prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire. - Améliorer/maintenir l'état de conservation des habitats, des espèces et des fonctionnalités. 						
Périmètre d'application	ZSC Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire						
Partenaires et acteurs							
Porteur(s) de projet potentiel(s)	AFB (Agence française pour la biodiversité), CRPN (Comité régional des pêches maritimes de Normandie)						
Partenaires techniques /interlocuteurs	AFB, DREAL-N, DDTM-50-50, CRPN, DIRM-MEMN (Direction Inter-régionale de la Mer - Manche Est - Mer du Nord,) PREMAR Manche (Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord.);						

Projets et fiches connexes	
Cohérence avec d'autres projets ou programmes proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Prospections annuelles sur les gisements de moules pour évaluer l'état de la ressource (CRPN/IFREMER). Ces prospections pourraient être mises à profit pour faire un suivi des espèces associées observées. - Programme de mesures DCSMM (Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin) : M008-NAT-1b <<améliorer les connaissances et développer de nouvelles techniques de pêche pour limiter les impacts sur les écosystèmes marins - EcoNav, projets européens...
Fiche(s) complémentaire(s)	<p>FICHE M6 : Améliorer la connaissance des zones fonctionnelles en mer, des espèces et des interactions avec les activités.</p> <p>FICHE M8 : Etablir et renseigner les indicateurs du tableau de bord des sites pour les espèces et habitats prioritaires.</p> <p>Fiche F6 : Engager une réflexion sur les pratiques, équipements et aménagements liés à la plaisance. (cf. <i>Tome 3 du DOCOB : "Mesures de gestion de la partie terrestre-estran"</i>)</p>
Réalisation de la mesure	
A définir	
Indicateurs de suivi	<p>Indicateurs d'état :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SEH : Etat de conservation des habitats - SEM : Suivis de l'état de conservation des populations de mammifères marins à enjeu. <p>Indicateurs de pression (à définir par action pilote)</p> <p><i>Evolution des usages sur le site, à définir par action pilote</i></p>
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - SR1 : Nombre d'actions pilotes mises en œuvre - <i>Modification des pratiques</i>
Estimation des moyens nécessaires	
Selon les actions pilotes entreprises, animations (5j/an/action)	

Fiche M2			DIFFUSER ET COMPLETER SI NECESSAIRE LES CHARTES NATURA 2000					
Priorité			Protection	restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Veille
1	2	3						
Objectif A Objectif D			Réduire les pressions exercées à l'échelle des sites sur les habitats, les espèces et leurs fonctionnalités. Soutenir les actions de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel marin					
Type de mesure			Volontaire – Animation					
Description de la mesure			Cette mesure vise à faire connaître la charte, la faire signer par les usagers intéressés et la faire évoluer en fonction de la compréhension des problématiques environnementales et des retours reçus sur la première version de cette charte (V1 2018-2024).					
Enjeux et objectifs								
Habitats et espèces concernés			Phoque veau-marin (1365) ; Phoque gris (1364) ; Marsouin commun (1351) ; Grand dauphin (1349) ; Habitats.					
Activités concernées			Toutes activités					
Résultats attendus			<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer et sensibiliser les usagers (professionnels et de loisir) à la protection du patrimoine naturel, - Maintenir une dynamique d'échange et de collaboration avec les usagers, - Acquisition d'informations (captures accidentelles, échouages, observations remarquables...). 					
Périmètre d'applications			ZSC Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire					
Partenaires et acteurs								
Porteurs de projet potentiels			Animateurs Natura 2000 (AFB, CRPN, SMLN)					
Partenaires techniques / interlocuteurs			Animateurs Natura 2000 (AFB, CRPN, SMLN), SyMEL (Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche), acteurs locaux (élus, professionnels, associatifs, usagers), DDTM-50					

Projets et fiches connexes	
Cohérence avec d'autres projets ou programmes proposés	Programme de sciences participatives (captures accidentelles, observations remarquables...)
Fiche(s) complémentaire(s)	<p>Fiche M7 : Promouvoir les sciences participatives auprès des usagers du milieu marin</p> <p>Fiche COM : Communiquer sur les enjeux liés aux sites Natura 2000 et valoriser l'implication des divers acteurs dans la protection du milieu naturel</p> <p>Fiche F7 : Accompagner l'organisation des manifestations sportives ou culturelles (cf. <i>Tome 3 du DOCOB : "Mesures de gestion de la partie terrestre-estran"</i>).</p>
Evaluation de la mise œuvre de la mesure	
Indicateurs de suivi	/
Indicateurs de réalisation	SR2 : Nombre de chartes ratifiées
Estimation des moyens nécessaires	
Animation : 25 j / an	

OBJECTIF B : COORDONNER L'ANIMATION DU SITE AVEC LES AUTRES POLITIQUES MARITIMES, LES USAGES ET LES AUTRES GESTIONNAIRES

Fiche M3			PARTICIPER AUX POLITIQUES CONTRIBUANT AUX OBJECTIFS DES SITES NATURA 2000					
Priorité			Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Veille
1	2	3						
Objectif B			Coordonner l'animation des sites avec les autres politiques maritimes, les usages et les autres gestionnaires					
Type de mesure			Animation					
Description de la mesure			<p>Il s'agit d'une mesure générale prévoyant que l'animation des sites se fasse en lien avec les autres politiques environnementales en mer, notamment celles listées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Autres sites Natura 2000 : nombreux objectifs communs avec les sites présents à proximité. •DCSMM : objectifs relatifs aux descripteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - D1 : biodiversité conservée, - D4 : réseau trophique, - D6 : intégrité des fonds, - D8 : contaminants chimiques - D10 : déchets marins. •DCE (Directive Cadre sur l'eau) - politique de l'eau (schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) : objectifs relatifs aux poissons migrateurs et aux habitats côtiers •Dispositions POLMAR (pollution maritime) du plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile): gestion des pollutions marines •PLAGEPOMI (plan de gestion des poissons migrateurs) •Mise en place de la stratégie de création de gestion des AMP •Stratégie d'intervention du Conservatoire du littoral sur le domaine public maritime •Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte. <p>Concrètement, les objectifs de conservation liés à Natura 2000 devront être pris en compte dans les autres politiques et stratégies. Inversement, les objectifs et mesures de gestion du DOCOB devront participer à la mise en place de ces différents politiques dans la mesure où leurs objectifs convergent.</p>					
Enjeux et objectifs								
Habitats et espèces concernés			Tous habitats et espèces d'intérêt communautaire ou à enjeux					
Activités concernées			Politiques publiques environnementales en mer					
Résultats attendus			Assurer la complémentarité et la cohérence des politiques environnementales en mer					
Périmètre d'application			ZSC Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire					

Partenaires et acteurs	
Porteur(s) de projet potentiel(s)	AFB, Services de l'Etat
Partenaires techniques/ interlocuteurs	AFB, AESN, ONEMA, DREAL-Normandie, DIRM-MEMN, DDTM-50 , Conservatoire du littoral, SyMEL, gestionnaires des aires marines protégées
Projets et fiches connexes	
Cohérence avec d'autres projets ou programmes proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination du Programme de Surveillance de la DCSMM - Mise en place du Programme de Mesures de la DCSMM - DCE - POLMAR - PLAGEPOMI Etc.
Fiche(s) complémentaire(s)	Fiche M6 : Améliorer la connaissance des zones fonctionnelles en mer, des espèces et des interactions avec les activités Fiche M8 : Etablir et renseigner les indicateurs du tableau de bord des sites pour les espèces et habitats prioritaires
Evaluation de la mise œuvre de la mesure	
Indicateurs de suivi	/
Indicateurs de réalisation	SR3 : Nombre d'actions de participation aux différentes politiques publiques environnementales
Estimation des moyens nécessaires	
Inclus dans l'animation (5j/an)	

Fiche M4			RECHERCHER LA MUTUALISATION DES ACTIONS, MOYENS HUMAINS ET MATERIELS AVEC D'AUTRES GESTIONNAIRES A TRAVERS LE DEVELOPPEMENT D'OUTILS ET D'ACTIONS EN COMMUN					
Priorité			Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Veille
1	2	3						
Objectif B			Coordonner l'animation des sites avec les autres politiques maritimes, les usages et les autres gestionnaires					
Type de mesure			Animation					
Description de la mesure			Les enjeux du site Natura 2000 en mer dépassent généralement le périmètre d'un seul site, une mesure pourra donc, de manière générale, être répliquée assez facilement et l'expérience d'autres gestionnaires pour sa mise en œuvre ne sera que bénéfique. Cette mesure structurelle vise à favoriser les échanges entre les gestionnaires d'espaces naturels qu'ils soient marins ou littoraux à travers la mutualisation des outils (suivis, communication), des connaissances et le développement d'actions communes.					
Enjeux et objectifs								
Habitats et espèces concernés			Tous habitats et espèces d'intérêt communautaire ou à enjeux					
Activités concernées			Gestion d'espaces naturels					
Résultats attendus			<ul style="list-style-type: none"> Impulser et maintenir une dynamique de collaboration entre gestionnaires - Favoriser le transfert d'expérience entre les différents acteurs de gestion - Obtenir des outils «clef en main» utilisables par tous les gestionnaires - Harmoniser les démarches de mise en œuvre des différents Docobs (protocoles, suivis, chartes, etc.) 					
Périmètre d'application			Façade Manche Mer du Nord					
Partenaires et acteurs								
Porteur(s) de projet potentiel(s)			Animateurs Natura 2000 (AFB, CRPN, SMLN)					
Partenaires techniques / interlocuteurs			AFB, DREAL-Normandie, RNF (Réserves Naturelles de France), SyMEL, Conservatoire du littoral, gestionnaires d'espaces naturels, scientifiques					
Projets et fiches connexes								
Cohérence avec d'autres projets ou programmes proposés			Document unique de gestion pour la côte nord-Cotentin, partenariat avec le Conservatoire du littoral vis-à-vis des mesures de gestion ; développement de l'Observatoire Patrimoine Naturel Littoral (RNF-AFB)					
Fiche(s) complémentaire(s)			Fiche M6 : Améliorer la connaissance des habitats, des zones fonctionnelles en mer, des espèces à enjeux et des interactions avec les activités. Fiche M8 : Etablir et renseigner les indicateurs du tableau de bord des sites pour les espèces et habitats prioritaires.					
Evaluation de la mise œuvre de la mesure								
Indicateurs de réalisation			SR4 : Nombre d'actions communes développées entre gestionnaires					
Estimation des moyens nécessaires								
Inclus dans l'animation (5j/an)								

Fiche M5		REALISER UNE VEILLE SUR LES PROJETS ET USAGES, INFORMATION DES MAITRES D'OUVRAGES OU PORTEURS DE PROJETS SUR LES ZONES ET ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE					
		Priorité	Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication
		1	2	3			
Objectif B	Coordonner l'animation des sites avec les autres politiques maritimes, les usages et les autres gestionnaires						
Type de mesure	Animation						
Description de la mesure	<p>La démarche Natura 2000 n'exclut pas la mise en œuvre de projets d'aménagements ou la réalisation d'activités humaines sur le site mais aussi les projets extérieurs au site mais pouvant l'impacter, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les enjeux de conservation des habitats et espèces ayant justifié la désignation du site. Certains de ces projets sont soumis à une évaluation d'incidence NATURA 2000 qui a pour but de vérifier cette compatibilité entre activités envisagées et objectifs de conservation.</p> <p>L'étude et l'analyse complète des dossiers est à la charge du service instructeur. Le gestionnaire n'est pas obligatoirement informé de cette phase, néanmoins il opère une veille de ces projets et au besoin il peut participer à la sensibilisation des porteurs de projet ou maîtres d'ouvrages aux objectifs de conservation du site, et les aider à la rédaction de l'évaluation d'incidence N2000.</p> <p>Cette mesure vise donc à réaliser une veille sur les projets ou évènements (sites d'immersion, extraction de granulats marins, énergies marines renouvelables, extensions d'infrastructures, évènements nautiques ou sportifs etc.), afin d'informer les porteurs de projets sur la sensibilité du patrimoine naturel marin.</p>						
Enjeux et objectifs							
Habitats et espèces concernés	Tous habitats et espèces d'intérêt communautaire ou à enjeux						
Activités concernées	Toute activité soumise à évaluation d'incidences NATURA 2000						
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter ou réduire l'impact des travaux, aménagements ou projets sur les espèces et habitats du site - Faire évoluer le comportement des maîtres d'ouvrages et porteurs de projets vers une meilleure prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire 						
Périmètre d'application	ZSC Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire						
Partenaires et acteurs							
Porteur(s) de projet potentiel(s)	AFB						
Partenaires techniques / interlocuteurs	AFB, DREAL- Normandie, DIRM-MEMN, DDTM-50 /SML, PRÉFECTURE MARITIME						

Projets et fiches connexes	
Cohérence avec d'autres projets ou programmes proposés	/
Fiche(s) complémentaire(s)	<p>Fiche COM : Information et communication auprès du public.</p> <p>Fiche F6 : Engager une réflexion sur les pratiques, équipements et aménagements liés à la plaisance.</p> <p>Fiche F7 : Accompagner l'organisation des manifestations sportives ou culturelles (cf. <i>Tome 3 du DOCOB : "Mesures de gestion de la partie terrestre-estran"</i>).</p>
Evaluation de la mise œuvre de la mesure	
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - SR5a : Nombre de sollicitations (en phase pré-instruction, et en phase d'instruction) pour les dossiers d'évaluation d'incidences NATURA 2000. - SR5b : Nombre de travaux et manifestations réalisés sur le site
Estimation des moyens nécessaires	
Inclus dans l'animation (5j/an)	

OBJECTIF C : SUIVRE LES HABITATS ET LES ESPECES A ENJEU ET REpondre AUX ENJEUX DE CONNAISSANCES

Fiche M6		AMELIORER LA CONNAISSANCE DES HABITATS, DES ZONES FONCTIONNELLES EN MER, DES ESPECES ET DES INTERACTIONS AVEC LES ACTIVITES					
Priorité		Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Veille
1	2						
Objectif C		Suivre les habitats et les espèces à enjeu et répondre aux enjeux de connaissances					
Type de mesure		Etudes complémentaires et suivis scientifiques - Animation					
Description de la mesure		<p>Il y a aujourd'hui un réel manque de connaissance sur les zones utilisées en mer par les oiseaux pélagiques, les cétacés et les poissons amphihalins ainsi que sur les interactions avec les activités humaines susceptibles d'impacter (de manière positive ou négative) ces espèces ou leurs habitats. Ces éléments sont un préalable indispensable à la mise en place de mesures de gestion visant les espèces du milieu marin.</p> <p>Cette mesure vise donc à assurer le lien avec les programmes de recherche pour l'acquisition de connaissance et le développement d'indicateurs, outils d'aide à la gestion du site et à son évaluation. Cette action peut s'intégrer dans une stratégie d'acquisition de connaissances à l'échelle de la SRM Manche Mer du Nord.</p> <p>Il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - veiller à l'intégration du site et des problématiques soulevées dans les programmes de surveillance (DCE, DCSMM) et de recherche sur les espèces et les habitats ayant un enjeu identifié sur le site. - réinvestir localement les nouvelles connaissances pour la définition des enjeux de gestion et des indicateurs d'état de conservation et assurer un transfert de ces connaissances vers les acteurs. <p>1- Mammifères marins L'acquisition de connaissance s'appuiera sur différents outils et/ou programmes :</p> <p>- Plan de surveillance (PdS) de la DCSMM :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivis aériens (SEM = SCANS été 2016 et SAMM Manche/Atlantique - hiver et été 2022) pour suivre les zones de concentration de mammifères et d'oiseaux en mer. SAMM est pour l'instant réalisé à l'échelle nationale tous les 6 ans. ✓ Suivi des échouages de mammifères marins (SERNE): le réseau national d'échouage (RNE) animé par Pelagis <p>- Programmes de suivis/connaissances en collaboration avec les porteurs de projets :</p> <p>Dans le cadre de l'implantation du parc éolien Offshore au large de Courseulles sur mer, différents suivis seront financés par Eoliennes Offshore du Calvados pour étudier les interactions entre ces espèces et les parcs éoliens en mer. Certains suivis pourraient permettre d'apporter également des éléments de connaissance sur le site :</p>					

✓ Suivis télémétriques des phoques veau-marin : suivre le degré d'utilisation du site par la colonie de Beauguillot.

- Programmes de suivis/connaissances en collaboration avec les associations naturalistes :

Dans le cadre de ses programmes d'études, existants ou à venir, le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC) est amené à parcourir le site Natura 2000 « récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire ». Les données d'observation de mammifères marins recueillies lors des sorties seront transmises aux structures animatrices afin d'alimenter le tableau de bord et établir ainsi une veille sur la fréquentation du site par les mammifères marins.

Selon les besoins et l'évolution des connaissances et des techniques, des études ciblant l'utilisation du site par les mammifères marins pourraient être menées en partenariat avec les associations naturalistes et/ou les structures scientifiques.

2- Les habitats et les zones fonctionnelles des espèces

Les habitats présents sur le site supportent un certain nombre de fonctionnalités écologiques et présentent un état de conservation encore difficile à évaluer dans l'état actuel des connaissances. Le développement d'indicateurs de l'état de conservation et des fonctionnalités est pourtant essentiel pour la mise en œuvre du tableau de bord des sites NATURA 2000 et pour évaluer les besoins en mesures de gestion et mesurer leur efficacité.

Tout d'abord, les connaissances sur les habitats de substrats meubles ou rocheux seront améliorées en contribuant aux études et en suivant les travaux ou projets menés sur cette thématique. Cette contribution se traduit notamment par le suivi ou l'implication de la structure animatrice dans les projets comme :

- La réalisation d'une cartographie des habitats d'intérêt communautaire sur la partie intertidale du site à partir des levés LIDAR réalisés par le ROLNP en 2016-17 et des inventaires complémentaires réalisés sur les estrans meubles et rocheux du site par le GEMEL Normandie en 2017 (commande AFB). Cette campagne d'acquisition de connaissance a été structurée pour répondre aux besoins de cartographie, en complémentarité avec la station échantillonnée dans le cadre de la DCE : 5 stations ont été prospectées sur estrans rocheux (Pointe des Grouins, Renouville, Vrasville, Anse des Longs Camps, Le Phare Ouest, Le Phare est) et 2 stations sur estrans meubles (Anse de la Mondrée, Anse de Gattemare).
- Le programme de surveillance des masses d'eau côtière de la DCE : une station intertidale est suivie sur le site N2000 pour les habitats rocheux flore (station SIDB05 Cap Lévi sur la FRHC07) et une station subtidale est suivie par plongée également sur Cap Lévi tous les 3 ans. Le site fait l'objet d'un survol pour le suivi des marées vertes dans le cadre du Réseau de Contrôle de Surveillance (RCS) et les 2 extrémités Ouest (Cap Lévi) et Est (Pointe de Barfleur) du site sont suivies en tant que sites de suivi renforcé dans le cadre du Réseau de Contrôle Opérationnel (RCO).
- Le programme de Surveillance de la DCSMM sur les programmes thématiques Habitat benthique et intégrité des fonds : développement méthodologique et d'indicateurs, mise en place du réseau de surveillance ;
- La mise en place du programme de mesures de la DCSMM avec notamment la gestion des sites Natura 2000 en mer et l'identification des zones fonctionnelles halieutiques et leur sensibilité aux activités anthropiques ;
- la mise en place de zones ateliers permettant de suivre des couples pressions/habitats et de développer des indicateurs de pression et d'impact sur les habitats marins ;
- Les travaux du MNHN sur la sensibilité générique d'habitats marins aux pressions physiques renseignés pour les habitats d'intérêt communautaire et en cours sur les habitats marins EUNIS d'Atlantique et de Manche Mer du Nord ; ils doivent établir une matrice croisée résilience / résistance des habitats marins. La sensibilité aux autres pressions (biologiques, chimiques ...) doit également être étudiée.
- Le projet Life intégré Habitats « MarHa » porté par l'AFB en 2017 : ce projet permettra d'améliorer les connaissances sur différents habitats au sein de sites Natura 2000 et de développer des méthodologies et des indicateurs pour le suivi de ces habitats, en lien avec les pressions et activités sur les sites N2000.

Des suivis dédiés pourront être mis en place dans le cadre de l'animation du Docob du site, notamment afin de vérifier le maintien du principal herbier de *Zostera marina* observé sur le site en 2011 (Cartham) et son évolution au vu des résultats de cette 2^{ème} prospection sur cet herbier, la pertinence d'un suivi régulier sera analysée.

Enjeux et objectifs	
Habitats et espèces concernés	Tous habitats et espèces d'intérêt communautaire ou à enjeux
Activités concernées	Gestion d'espaces naturels
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les connaissances des zones fonctionnelles des espèces à enjeux sur le site • Améliorer les connaissances sur les interactions des zones fonctionnelles et des espèces avec les pressions présentes sur le site • Disposer d'indicateurs de suivi pour évaluer la dynamique et l'état de conservation des habitats 1170-5/6 et du principal herbier de <i>Zostera marina</i> (Anse du Vicq) et des mammifères marins à enjeu fort • Disposer d'indicateurs pour évaluer les effets et la pertinence des mesures de gestion • Disposer de connaissances suffisantes pour proposer et mettre en œuvre les mesures de gestion
Périmètre d'application	ZSC Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire
Partenaires et acteurs	
Porteur(s) de projet potentiel(s)	AFB
Partenaires techniques /interlocuteurs	ONG, Universités, experts et scientifiques...
Projets et fiches connexes	
Cohérence avec d'autres projets ou programmes proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Campagnes halieutiques d'Ifremer / CEFAS - Projets IMPECAPE et INDICLAP de l'AFB - Suivis et études des amphihalins dans le cadre du PLAGEPOMI - Programmes de surveillance et de mesures de la DCSMM - Projet d'observatoire des prédateurs supérieurs en Manche Mer du Nord - Projet Life intégré Habitats - Etc.
Fiche(s) complémentaire(s)	<p>Fiche M1 : Mener des actions pilotes visant à réduire l'impact des usages sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire</p> <p>Fiche M7 : Promouvoir les sciences participatives auprès des usagers du milieu marin</p> <p>Fiche COM : Information et communication auprès des publics</p> <p>GE17 : Participer à l'amélioration de la connaissance sur les habitats de l'estran: F8 Participer à l'amélioration de la connaissance sur la fréquentation des espaces naturels par le public ; (cf. <i>Tome 3 du DOCOB : "Mesures de gestion de la partie terrestre-estran"</i>).</p>
Evaluation de la mise œuvre de la mesure	
Indicateurs de suivi (état des connaissances)	<ul style="list-style-type: none"> - SECo1 : Niveau de connaissances acquises sur le site - SECo2 : Nombre de protocoles de suivis élaborés - SECo3 : Nombre d'indicateurs développés
Indicateurs de réalisation	SR6 : Nombre d'actions de connaissance mises en œuvre sur le site et/ou de manière couplée avec d'autres suivis
Estimation des moyens nécessaires	
Animation : 20j/an	

Fiche M7			PROMOUVOIR LES SCIENCES PARTICIPATIVES AUPRES DES USAGERS DU MILIEU MARIN					
Priorité			Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Veille
1	2	3						
Objectif C			Suivre les habitats et les espèces à enjeu et répondre aux enjeux de connaissances					
Type de mesure			Animation – Suivi – Sensibilisation					
Description de la mesure			<p>Le développement des sciences participatives répond à plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Associer les usagers et valoriser leurs connaissances et leurs observations, ➤ Sensibiliser et améliorer les connaissances du grand public, ➤ Sensibiliser et impliquer les usagers à la préservation des milieux naturels et des espèces, ➤ Comblir certains manques d'informations et de suivis sur la biodiversité sous-marine, ➤ Répondre au manque de moyens disponibles pour l'étude du milieu marin. <p>Cette mesure vise à soutenir les initiatives existantes de sciences participatives (autrement appelées réseaux sentinelles) à travers notamment le dispositif vigie-mer qui a pour objectif de permettre la structuration en réseau des différentes initiatives de sciences participatives déjà existantes en milieu marin. Cette mesure permet de collaborer à la mise en place de ce réseau en se positionnant comme un relais et en proposant aux usagers de l'intégrer.</p> <p>Le gestionnaire devra identifier les éléments nécessaires à la gestion des sites et pouvant être collectés grâce aux sciences participatives. Deux axes majeurs pourront ainsi être développés :</p> <p>1.Poursuivre et structurer les démarches volontaires sur les habitats</p> <p>Suivis participatifs sur les forêts de laminaires et les herbiers à <i>Zostera marina</i>. Extension de protocoles type Heima sur le site pour suivre les habitats naturels marins des zones tidales et subtidales du site (Plongeurs Naturalistes de Normandie, clubs de plongée locaux).</p> <p>2.Sensibiliser les usagers à la déclaration des observations et des captures accidentelles d'espèces</p> <p>A la demande des pêcheurs professionnels, un carnet d'identification et de renseignement des observations et des captures accidentelles de mammifères, de poissons migrateurs et de tortues a été distribué au cours des groupes de travail. Il est disponible à cette adresse : http://reseau-manchemerdunord.NATURA 2000.fr/participer-a-la-vie-des-sites/devenez-observateur-du-patrimoine-naturel</p> <p>Aucun retour n'a été enregistré pour le moment. Il serait donc nécessaire de faire un bilan de cette opération et de lever les barrières identifiées.</p> <p><i>A noter que depuis un arrêté du 1er juillet 2011, les pêcheurs professionnels ont l'obligation réglementaire de signaler toute prise accidentelle de mammifères auprès de l'observatoire PELAGIS (R.436-45, 64 et 65 du code de l'environnement).</i></p>					

Enjeux et objectifs	
Habitats et espèces concernés	Phoque veau-marin (1365) - Phoque gris (1364) - Marsouin commun (1351) - Grand dauphin (1349) Récifs (1170), forêt de laminaires (1170-5 et 1170-6), herbiers à <i>Zostera marina</i> (1110-1)
Activités concernées	Toutes activités
Résultats attendus	- Impliquer et sensibiliser les usagers du site aux enjeux et objectifs du site Natura 2000 et à la protection du patrimoine naturel - Partager la connaissance sur les habitats et espèces du site et la valoriser dans le cadre de la gestion du site - Maintenir une dynamique d'échange et de collaboration avec les usagers - Promouvoir et contribuer aux réseaux nationaux d'observation du patrimoine naturel, développer les réseaux sentinelles existants et soutenir la mise en place du dispositif Vigie-Mer
Périmètre d'application	ZSC Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire
Partenaires et acteurs	
Porteur(s) de projet potentiel(s)	AFB, CRPN, gestionnaires d'espaces naturels
Partenaires techniques interlocuteurs	/ ONG, PNN, Universités, MNHN, Fédérations sportives, ...
Projets et fiches connexes	
Cohérence avec d'autres projets ou programmes proposés	Un carnet d'observation a été réalisé en lien avec les organismes concernés (APECS, Aquarium de la Rochelle, CNPMM, CRMM, CRPN, GECC, GMN, MNHN), l'ensemble des données collectées leur sera communiqué. Ce carnet donne les contacts des différentes structures concernées. Un projet collaboratif 65 millions d'observateurs / dispositif Vigie-Mer est en phase d'élaboration. Les contacts de ces programmes nationaux (OBSENMER, RNE, BIOOBS, BIOLIT, Fish-Watch-Forum...) et du programme régional CLICNAT-Faune-Normandie sont indiqués en annexe 4 « Différentes actions de sciences participatives » de la charte Natura 2000 du site Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire. (Tome 5).
Fiche(s) complémentaire(s)	Fiche M2 : Diffuser et compléter si nécessaire les chartes NATURA 2000 Fiche M5 : Réaliser une veille sur les projets et usages et information des maitres d'ouvrages ou porteurs de projets sur les zones et espèces sensibles Fiche M6 : Améliorer la connaissance des habitats, des zones fonctionnelles en mer, des espèces à enjeux et des interactions avec les activités Fiche COM : Information et communication auprès des publics F8 : Participer à l'amélioration de la connaissance sur la fréquentation des espaces naturels par le public GE17 : Participer à l'amélioration de la connaissance sur les habitats de l'estran (cf. Tome 3 du DOCOB : "Mesures de gestion de la partie terrestre-estran").
Evaluation de la mise œuvre de la mesure	
Indicateurs de suivis	SECo4 : Nombre de données recueillies par les sciences participatives SECo5 : Nombre d'espèces renseignées par les sciences participatives SECo6 : Nombre de retour de carnet d'observations
Indicateurs de réalisation	SR7 : Nombre d'opérations d'information sur les programmes de sciences participatives
Estimation des moyens nécessaires	
Animation : 5 j/an	

Fiche M8		ETABLIR ET RENSEIGNER LES INDICATEURS DU TABLEAU DE BORD DES SITES POUR LES ESPECES ET HABITATS PRIORITAIRES						
Priorité			Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Veille
1	2	3						
Objectif C			Suivre les habitats et les espèces à enjeu et répondre aux enjeux de connaissances					
Type de mesure			Mission d'animation dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire (Article R414-11 item 6)					
Description de la mesure			<p>Des travaux menés au niveau de l'Agence des Aires Marines Protégées ont permis de construire un tableau de bord permettant de suivre l'état de conservation des espèces et habitats à enjeu au regard des objectifs de gestion identifiés.</p> <p>L'objectif est multiple : établir des termes communs et identifier des niveaux d'exigence et des critères pour les indicateurs de résultats. C'est un outil d'évaluation et de pilotage pour la gestion d'une Aire Marine Protégée (AMP) ; il intègre deux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une échelle locale, afin d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion de chaque AMP et d'aider les gestionnaires à gérer de façon adaptée leur site ; - Une échelle nationale ou régionale (SRM : DCSMM, Régions biogéographiques ...) pour évaluer la pertinence du réseau d'AMP, pour synthétiser les résultats obtenus par le réseau et pour replacer les évolutions observées sur le site à une plus large échelle. <p>I. <u>Etablir ou finaliser la définition des indicateurs du tableau de bord</u></p> <p>Pour certains enjeux, des indicateurs ont pu être définis pendant l'élaboration du DOCOB. Ces derniers répondent à différentes questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quel est l'état de conservation des espèces et habitats prioritaires ? ➤ Quelle efficacité ont les mesures de gestion ? (ex : effet des zones de non prélèvement) ➤ Quelles réponses aux enjeux de connaissance identifiés ? (Ex : connaissances des zones fonctionnelles des espèces en mer, des sources de pression...) <p>Pour d'autres enjeux, ce travail doit être finalisé en lien avec les réflexions nationales sur le sujet (état de conservation de certains habitats et espèces).</p> <p>II. <u>Renseigner le tableau de bord</u></p> <p>Pour les enjeux disposant d'indicateurs, ces derniers devront être renseignés au moins une fois au cours de l'animation du DOCOB (6 ans).</p> <p>Différents suivis seront menés afin de renseigner les différents indicateurs identifiés et ainsi d'évaluer le niveau de conservation des enjeux du site « Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire » puis d'ajuster si nécessaire les mesures de gestion.</p> <p>II.1 Suivi des populations (indicateurs d'état)</p> <p>Mammifères marins : Dans le cadre du Plan de surveillance (PDS) de la DCSMM :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivis aériens (SEM = SCANS été 2016 et SAMM Manche/Atlantique - hiver et été 2022) pour suivre les zones de concentration de mammifères et d'oiseaux en mer. SAMM est pour l'instant réalisé à l'échelle nationale tous les 6 ans. 					

	<p>✓ Suivi des échouages de mammifères marins (SERNE) : réseau national d'échouage (RNE)</p> <p>II.2 Suivi des habitats (indicateurs d'état):</p> <p>Le programme CARTHAM a permis d'établir la cartographie des habitats sur le site et d'évaluer leur état de conservation (selon le niveau de connaissance disponible). Un suivi des habitats d'intérêt communautaire sera effectué afin de pouvoir évaluer plus précisément l'état de conservation ainsi que l'évolution des habitats au cours de l'animation du Docob et en lien avec les mesures de gestion mises en place.</p> <p>Le suivi régulier de l'état de conservation des habitats au travers des réseaux de surveillance en place (DCE, DCSMM), de suivis participatifs dédiés au site (herbiers de zostères, récifs à laminaires), de campagnes de recherche ou de suivis environnementaux de projets, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le programme de surveillance des masses d'eau côtière de la DCE permettra de réaliser une veille sur l'état de conservation des habitats rocheux du site : une station intertidale est suivie sur le site N2000 pour les habitats rocheux flore (station SIDB05 Cap Lévi sur la FRHC07) et une station subtidale est suivie par plongée également sur Cap Lévi tous les 3 ans. Le site fait l'objet d'un survol pour le suivi des marées vertes dans le cadre du Réseau de Contrôle de Surveillance (RCS) et les 2 extrémités Ouest (Cap Lévi) et Est (Pointe de Barfleur) du site sont suivies en tant que sites de suivi renforcé dans le cadre du Réseau de Contrôle Opérationnel (RCO). ✓ Un suivi ciblé sur le principal herbier de <i>Zostera marina</i> sera mis en place : une veille sur la présence de cet herbier et ses caractéristiques principales sera réalisée via des plongées participatives, et l'état de conservation de l'herbier sera évalué pendant la phase d'animation du Docob selon le protocole validé DCSMM. <p>L'ensemble de ces suivis (réseaux de surveillance, suivis participatifs mis en place) permettront de contribuer à l'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire sur le site 6 ans après le début de l'animation (SEH) ; l'état de conservation initial pourra être réévalué a posteriori si des indicateurs renseignant l'état de conservation sont développés.</p> <p>II.3 Suivi des pressions (indicateurs de pressions)</p> <p>Se reporter aux parties « Evaluation de la mise en œuvre de la mesure », onglet « Indicateur de pression » de la fiche M1 ((Mener des actions pilotes visant à réduire l'impact des usages sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire)</p>
Enjeux et objectifs	
Habitats et espèces concernés	Tous habitats et espèces d'intérêt communautaire ou à enjeu
Activités concernées	Gestion d'espaces naturels
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter le tableau de bord à partir d'indicateurs produits dans le cadre des suivis Natura 2000, de l'application d'autres politiques publiques (DCE, DCSMM ...), de suivis réglementaires ou participatifs, ou de programmes de recherche - Renseigner les indicateurs du tableau de bord à partir de la meilleure connaissance disponible
Périmètre d'application	ZSC Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire

Partenaires et acteurs	
Porteur(s) de projet potentiel(s)	AFB, CRPN
Partenaires techniques / interlocuteurs	AFB, CRPN, gestionnaires des AIRES MARINES PROTEGEES, scientifiques
Projets et fiches connexes	
Cohérence avec d'autres projets ou programmes proposés	<p>Le suivi des habitats et des espèces est construit dans la mesure du possible en complément des réseaux de suivi et de connaissance existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivis REBENT-DCE réalisés sur les estrans rocheux (Cap Lévi et Pointe de Barfleur). - Acquisition de connaissance et suivis réalisés dans le cadre du projet de Life intégré Habitats (état projet) - Suivis nationaux sur les mammifères marins réalisés dans le cadre de PACOMM tous les six ans. - Réseau national de suivi des échouages de mammifères marins. - Suivi des gisements moulières (CRPN/IFREMER) : Prospections annuelles sur les gisements de moules pour évaluer l'état de la ressource. - Suivis du Programme de surveillance DCSMM en cours de construction : Programmes Habitats benthiques et intégrité des fonds, Mammifères marins et tortues - Suivis réalisés par EOC dans le cadre du parc éolien de Courseulles sur mer. - PLAGEPOMI
Fiche(s) complémentaire(s)	<p>Fiche M1 : Mener des actions pilotes visant à réduire l'impact des usages sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire</p> <p>Fiche M3 : Participer aux politiques contribuant aux objectifs des sites Natura 2000</p> <p>Fiche M6 : Améliorer la connaissance des habitats, des zones fonctionnelles en mer, des espèces à enjeux et des interactions avec les activités</p> <p>Fiche M7 : Promouvoir les sciences participatives auprès des usagers du milieu marin</p> <p>Fiche Gou2 : Structurer le suivi de la gestion (indicateurs et éléments de suivi)</p> <p>F8 : Participer à l'amélioration de la connaissance sur la fréquentation des espaces naturels par le public.</p> <p>GE17 : Participer à l'amélioration de la connaissance sur les habitats de l'estran (cf. Tome 3 du DOCOB : "Mesures de gestion de la partie terrestre-estran").</p>
Evaluation de la mise œuvre de la mesure	
Indicateurs de réalisation	<p>SR8a : Nombre de suivis mis en place ou utilisés pour les besoins du tableau de bord</p> <p>SR8b : Nombre d'indicateurs renseignés</p>
Estimation des moyens nécessaires	
Animation : 20j/an	

OBJECTIF D : SOUTENIR LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION FAVORABLES AU PATRIMOINE NATUREL MARIN

Fiche COM			INFORMATION ET COMMUNICATION AUPRES DES PUBLICS					
Priorité			Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Veille
1	2	3						
Partie marine : Objectif D			Soutenir les actions de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel marin					
Partie terre-estran, objectifs à 10 ans:			2.3 Développer la sensibilisation et la communication au grand public 2.4 Développer les échanges entre les acteurs du territoire					
Type de mesure			Sensibilisation – Animation					
Description de la mesure			<p>L'objectif de cette mesure est de sensibiliser les acteurs du site pour les inciter à une meilleure prise en compte des enjeux du territoire sur les parties terrestre et marine (préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, adaptation aux changements climatiques, etc.) Cette mesure vise également la diffusion et l'appropriation de la démarche par le plus grand nombre, ainsi que l'information sur les mesures de gestion et la mise en place de la charte Natura 2000. La communication et l'information des publics passent par l'utilisation de divers outils. Ils seront mis en œuvre en fonction des opportunités, de l'actualité, des événements sur le territoire ou des réunions et s'appuieront sur un processus pro-actif des équipes en charge de la gestion. Les animateurs veilleront à soutenir et à s'intégrer à quelques animations phares et démarches citoyennes permettant de fédérer et sensibiliser un grand nombre d'acteurs, en mettant à leur disposition un appui technique pour leur stratégie de sensibilisation et également des outils de communication (Natura 2000, Conservatoire du littoral).</p> <p>Type de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Écrites (communiqués de presse, panneaux d'information, articles dans programmes d'évènements sportifs, etc.) •Orales (intervention sur le terrain, échanges avec la presse, évaluation des incidences, conférences, etc.) <p>Par ailleurs, des comportements non respectueux de la réglementation peuvent s'observer sur le site, principalement par manque de connaissances des usagers sur cette question (stationnement des camping-cars en site classé, cueillette d'espèces protégées, circulation motorisée dans les espaces naturels, non-respect de la réglementation sur la pêche à pied, etc.).</p> <p>Pour avoir accès aux règles à tenir en milieux naturels différents moyens de sensibilisation et communication peuvent être élaborés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Edition d'un « guide des bonnes pratiques » à tenir dans les espaces naturels (terrestres et marins) ; -Plaquettes et campagnes de sensibilisation sur les milieux naturels (terrestres et marins) ; -Intégration de la réglementation à la signalétique; -Communication dans les journaux ; -Etc. <p>Dans le cadre des évaluations d'incidences Natura 2000, la pratique a prouvé que, de manière générale, les porteurs de projets (principalement les petites structures ou associatifs) ont du mal à trouver les informations nécessaires.</p>					

	Cette mesure vise donc également à indiquer clairement sur les sites internet (http://reseau-manchemerdunord.natura.2000.fr/comprendre-natura-2000-en-mer/evaluations-des-incidences ; http://littoral-normand.n2000.fr/les-sites-littoraux-normands-11), toutes les informations nécessaires à la réalisation d'une évaluation d'incidence Natura 2000. Cette mesure permettra <i>in fine</i> d'optimiser le temps d'animation du gestionnaire et de bénéficier d'un support sur lequel diriger les porteurs de projets pour les questions les plus courantes. La section sera construite de manière coordonnée avec les autres antennes de l'AFB, le Conservatoire du littoral, et avec l'avis et les indications des services de l'état ; elle pourra renvoyer à la boîte à outils développée par l'AFB à destination des gestionnaires.
Enjeux et objectifs	
Habitats et espèces concernés	Tous habitats et espèces d'intérêt communautaire ou à enjeux
Activités concernées	Toutes activités
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager et promouvoir les bonnes pratiques qui permettent de préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire - Faciliter l'appropriation par les acteurs et usagers des enjeux et objectifs du site Natura 2000 - Améliorer la perception, l'acceptation et la participation à la démarche Natura 2000 - Eviter ou réduire l'impact des travaux, aménagement ou projets sur les espèces et habitats du site - Modifier le comportement des maîtres d'ouvrages et porteurs de projets pour une meilleure prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire
Périmètre d'application	ZSC Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire
Partenaires et acteurs	
Porteur(s) de projet potentiel(s)	Animateurs Natura 2000 (AFB, CRPN, SMLN), Conservatoire du littoral, SyMEL,
Partenaires techniques/ Interlocuteurs	AFB, CRPN, DREAL-N, DDTM-50, Conservatoire du littoral, SyMEL, Gestionnaires des sites voisins, Associations, Structures professionnelles, Collectivités territoriales
Projets et fiches connexes	
Cohérence avec d'autres projets ou programmes proposés	/
Fiche(s) complémentaire(s)	<p>Fiche M2 : Diffuser et compléter si nécessaire les chartes Natura 2000</p> <p>Fiche M5 : Réaliser une veille sur les projets et usages, information des maîtres d'ouvrage ou porteurs de projets sur les zones et espèces d'intérêt communautaire</p> <p>Fiche M7 : Promouvoir les sciences participatives auprès des usagers du milieu marin</p> <p>Tome 3 du DOCOB : "Mesures de gestion de la partie terrestre-estran").</p>
Evaluation de la mise œuvre de la mesure	
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - SR2 : Nombre de chartes signées - SRCOMa : Nombre de réunions ou de manifestations auxquelles les animateurs participent - SRCOMb : Création sur le site Internet reseau-manchemerdunord.n2000.fr d'une section à l'attention des porteurs de projets soumis à évaluation d'incidence NATURA 2000 - SRCOMc : Nombre d'opérations de communication menées - SRCOMd : Nombre de supports édités et distribués (documents ; panneaux...) - SRCOMe : Nombre de rencontres avec les acteurs
Estimation des moyens nécessaires	
Animation : 5/an	

Tableau II - Récapitulatif des mesures actées (d'après le tableau 13 du « guide pour une rédaction synthétique d'un document d'objectifs Natura 2000 », ATEN, 2008)

Objectifs	Intitulé de la mesure	Enjeux ciblés	Priorité	Type de mesure	Activités concernées	Maître d'ouvrage potentiel	Coût prévisionnel
A : Réduire les pressions exercées à l'échelle des sites sur les habitats, les espèces et leurs fonctionnalités.	M1 : Mener des actions pilotes visant à réduire l'impact des usages sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire	Tous	2	Volontaire	Toutes	Etat, CRPN	Selon actions menées (5j/an/par action)
	M2 : Diffuser et compléter si nécessaire les chartes Natura 2000	Tous	3	Volontaire/ Animation	Toutes	AFB	Animation (25j/an)
B : Coordonner l'animation des sites avec les autres politiques maritimes, les usages et les autres gestionnaires	M3 : Participer aux politiques contribuant aux objectifs des sites Natura 2000	Tous	3	Animation	Toutes	AFB, CRPN, SMLN	Animation (5j/an)
	M4 : Rechercher la mutualisation des actions, moyens humains et matériels avec d'autres gestionnaires à travers le développement d'outils et d'action en commun	Tous	3	Animation	Toutes	AFB	Animation (5j/an)
	M5 : Réaliser une veille sur les projets et usages, et information des maîtres d'ouvrages ou porteurs de projets sur les zones et espèces d'intérêt communautaire	Tous	3	Animation	Toutes	AFB	Animation (5j/an)

Objectifs	Intitulé de la mesure	Enjeux ciblés	Priorité	Type de mesure	Activités concernées	Maître d'ouvrage potentiel	Coût prévisionnel
C : Suivre les habitats et les espèces à enjeu et répondre aux enjeux de connaissance	M6 : Améliorer la connaissance des habitats, des zones fonctionnelles en mer des espèces à enjeu et des interactions avec les activités	Espèces, habitats	1	Etudes et suivis scientifiques/ animation	/	AFB	A chiffrer Animation (20j/an)
	M7 : Promouvoir les sciences participatives auprès des usagers du milieu marin	Tous	2	Animation /Suivi / Sensibilisation	Toutes	AFB, CRPN	Animation (5j/an)
	M8: Etablir et renseigner les indicateurs du tableau de bord des sites pour les espèces et habitats prioritaires	Tous	1	Animation	/	AFB	Animation (20j/an)
D : Soutenir les actions de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel marin	COM : Information et communication auprès des publics	Tous	2	Animation / Sensibilisation	Toutes	AFB, CRPN, SMLN	Animation (5j/an)

Table des tableaux

Tableau I – <i>Index des fiches mesures</i>	9
Tableau II - Récapitulatif des mesures actées	29



**Délégation de la façade
Manche Mer du Nord**

4 rue du Colonel Fabien
BP 34
76 083 LE HAVRE
Tél : 02 32 85 38 65



**Comité Régional des Pêches
Maritimes et des Élevages Marins de
Normandie**

9 quai du Général Lawton Collins
50 100 CHERBOURG EN COTENTIN

Tél : 02 32 44 35 82

<http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr>

